



SECTION RHONE-ALPES

Les obligations réelles environnementales

Vendredi 9 juin 2023

Château des Ayes

133 Chemin de la Vie Profonde

38590 SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS

11 h 45 : Accueil des participants

12 h : Déjeuner sur place

13 h 45 : Allocution de bienvenue : **Me François ROBBE**, Avocat au Barreau de Villefranche-sur-Saône, Maître de conférences à l'université Jean Moulin Lyon 3, Président de l'AFDR Rhône-Alpes

14 h 00 : Présentation du cadre juridique des ORE et de leur déclinaison opérationnelle, par **Zorha El Wadi** (Département Recherche, Etudes et Développement, Safer Aura) et **Sandrine Besson** (juriste au Cridon de Lyon).

14 h 45 : Présentation d'un exemple de mise en œuvre d'une ORE sur le territoire de l'Isère. Présentation du contexte et du besoin. Modalités pratiques de réalisation. Interventions d'**Andrew Wooding** (Conseiller Foncier Collectivités Safer Aura 38), **Rolland FIARD**, gérant de la Société des Carrières de Bévenais (SCB), **Jean-Marc TAUPIAC**, directeur de l'antenne départementale de l'Isère de la LPO AURA et **Jean DESCHATRES**, Vice-Président de la LPO AURA.

15 h 45 : Visite sur le terrain pour visualiser le périmètre de l'opération, les mesures compensatoires déjà réalisées et le site concerné par les futures mesures compensatoires.

17 h : Fin de la visite et des travaux

Demi-journée validant 3 heures au titre de la formation professionnelle continue

Numéro d'organisme formateur : 11755491275